

Et si je rénove mon logement ?

Mieux vaut **remplacer une porte, une plinthe... traitée avec une peinture au plomb**; si, malgré tout, nous décidons de la décaper, un grattoir produira moins de poussières qu'une ponceuse. Évitez les décapeurs thermiques et les décapants chimiques.

Confiner les locaux à rénover, bâcher l'escalier à décaper, porter des vêtements jetables, couper la ventilation pendant les travaux, nettoyer le chantier à l'eau... **protègent les travailleurs et les occupants**. Éloignons du chantier les **femmes enceintes et les enfants**.

Au quotidien, de petits gestes permettent de réduire le risque de respirer ou d'ingérer du plomb

Dans les zones polluées par une (ancienne) activité industrielle, ôtons nos chaussures, lavons-nous les mains, brossons le chien... à l'extérieur afin de **ne pas ramener de la terre à l'intérieur**. Nettoyons soigneusement les légumes récoltés pour enlever la terre qui y est collée.



Pour éviter de respirer de la poussière de sol, ne laissons pas la terre à nu dans le potager.

Certains légumes (carottes, choux, pommes de terre...) accumulent le plomb : **varier son alimentation** et la provenance

des produits consommés diminue le risque d'ingérer beaucoup de plomb⁽⁵⁾...

Pour nettoyer les sols, préférons **un torchon humide** au balai ou à l'aspirateur; cela

évite de remettre les poussières en suspension. Lavons les jouets d'intérieur et d'extérieur...

Si l'eau a stagné dans des conduites en plomb (pendant la nuit, par exemple), **laissons-la couler quelques instants** avant de la prélever pour un usage alimentaire.

Et si je loue ou vends ma maison ?

Selon le Code wallon du Logement, **un logement contenant des peintures au plomb est insalubre⁽⁶⁾**.

(5) Voir aussi les recommandations sur www.pollusol2.spaque.be.

(6) Lire « Je peux agir pour que mon logement ne nuise pas à ma santé et à ma sécurité ! », série « La Santé et l'Habitat ».

QUI CONTACTER ?

- *Je voudrais en savoir plus pour éviter d'être exposé au plomb dans mon logement*
- *J'aimerais connaître la liste des laboratoires d'analyse du plomb dans les matériaux ou dans le sol de mon jardin ainsi que les conseils d'échantillonnage*
- ▶ **Espace Environnement : 071 300 300**
(permanence du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30)
sante-habitat@espace-environnement.be
www.sante-habitat.be
- *J'ai un doute sur la qualité de l'eau que je bois du robinet; je voudrais la faire analyser*
- ▶ **Ma société de distribution d'eau ou la Wallonie**
- *Je suis un professionnel de la construction, je cherche des informations sur le plomb dans les bâtiments*
- ▶ **Centre Scientifique et Technique de la Construction (CSTC)**
Division Avis Techniques
www.cstc.be
- *Je crois que mes problèmes de santé sont liés à la présence de polluants dans mon logement*

- ▶ **Votre médecin généraliste**
Il peut contacter (ou vous-même) Espace Environnement pour obtenir les coordonnées d'un Service d'Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI)

Communiquez cette information à vos voisins !



Wallonie



Espace Environnement

Je peux prévenir le risque d'exposition au plomb dans et autour de mon logement !



✗ CHEZ MOI...

- Mon logement a été construit ou rénové avant les années 1950**
- Les vieilles peintures des murs s'écaillent**
- Mon enfant mange les écailles de peinture**
- Les anciennes canalisations de distribution d'eau ont une couleur gris métallique**
- J'habite sur un terrain à proximité d'un (ancien) site industriel**
- Je vais entamer des travaux de rénovation**
- Nous faisons régulièrement la cuisine dans des tagines décoratifs**



SI VOUS AVEZ COCHÉ UNE OU PLUSIEURS ✗, CETTE INFORMATION VA VOUS INTÉRESSER !

CERTAINS MATÉRIAUX ET OBJETS DANS MON LOGEMENT, L'EAU DU ROBINET ET LE SOL DU JARDIN PEUVENT CONTENIR DU PLOMB⁽¹⁾ !

Dans les **logements anciens**, décapier une peinture contenant du plomb (jaune de chrome, céruse, minium...) peut nous amener à **respirer d'importantes quantités de poussières ou de vapeurs de plomb** ; elles se dispersent partout et contaminent les objets.

Au quotidien, nous pouvons aussi être exposés à de **petites quantités de plomb** : les écailles des vieilles peintures au plomb ont un goût sucré apprécié des jeunes enfants qui les **mangent**. Les plus fines particules de peinture se mêlent à la poussière que nous **respirons**. Les anciennes canalisations de distribution d'eau en plomb libèrent du plomb dans l'eau que nous **buvo**ns.

Les **bâtiments construits ou rénovés plus récemment** ne sont pas toujours épargnés : certains matériaux, comme les peintures (**siccatifs**) et les conduites d'eau (**acier galvanisé et laiton**), tolèrent encore de petites quantités de plomb dans leur composition. On peut trouver du plomb dans la peinture d'une **ancienne porte récupérée** ou dans des murs peints à partir de **vieux pots de peinture au plomb**.

L'**eau de pluie** d'une citerne peut être contaminée au plomb via les tuiles émaillées du toit, les solins, les soudures des gouttières, les poussières de l'air extérieur...

Polluée au plomb par une (ancienne) activité industrielle, la **terre des jardins** s'introduit dans les logements via nos mains, chaussures et légumes du potager.



Répandre les cendres provenant de la combustion de châssis, vieux bois... traités avec une peinture au plomb pollue le sol !

En fonction de leur provenance et de leur traitement, le **tabac**, la **marijuana**, certains **aliments** (poisson, épices, jus de fruits, thé, vin...), **cosmétiques** (Khôl...) et **remèdes traditionnels** peuvent contenir du plomb.

(1) Le plomb est un métal dont le symbole chimique est Pb.

LE PLOMB ET MA SANTÉ

Inhalé ou ingéré, le plomb se fixe et s'accumule pour longtemps dans les os, le cerveau, les reins... La femme enceinte transmet le plomb au fœtus ; lui aussi est alors contaminé.

Le plomb est un poison. L'intoxication au plomb (saturnisme) est responsable d'anémie, de douleurs abdominales, d'agitation, d'insomnies... et de troubles neurologiques irréversibles (retard intellectuel, difficultés d'apprentissage...).

Les jeunes enfants (moins de 6 ans) sont les plus sensibles, car leur cerveau est en développement et leur capacité d'absorption du plomb est plus élevée que celle des adultes. Seule une prise de sang permet de vérifier l'intoxication.



Boire ou manger dans de la **vaisselle** contenant du plomb (plats à tagine décoratifs, tasses émaillées, poteries vernissées...), porter à la bouche (ou toucher puis se lécher les doigts) des **objets** à base de plomb (figurines, médailles, lestage de rideaux, plombs de pêche...), ramener à la maison des **vêtements de travail** (soudeurs, couvresseurs, céramistes...) chargés de plomb... sont encore autant d'occasions d'absorber du plomb.

QUE FAIRE ?

Le plomb n'a rien à faire dans notre corps ! Évitions donc toute exposition aux « grandes » comme aux « petites » sources de plomb

Rechercher les sources potentielles de plomb

Avant de rénover un vieux mur, une porte ou un escalier, demandons-nous s'il n'a pas été traité avec une peinture au plomb.

L'**analyse⁽²⁾** d'un échantillon d'écailles de peinture envoyé à un laboratoire confirmera ou non la présence de plomb.



En cas de doute quant à la qualité de l'eau (de distribution, de citerne...) que nous buvons, il est possible de **faire analyser l'eau** du robinet.

En Wallonie, les **cartes de pollution des sols⁽³⁾** donnent déjà une bonne idée du niveau de leur contamination en plomb dans les communes à risque.

Intervenir en cas de présence de plomb

L'idéal est d'enlever les **vieilles couches de peinture au plomb** (en prenant toutes les mesures nécessaires afin d'éviter de respirer des poussières⁽⁴⁾).



En attendant les travaux et afin d'**empêcher l'accès des jeunes enfants aux écailles**, ramassons celles tombées au sol à l'aide d'un chiffon humide, écartons les lits des murs écaillés, recouvrons ces derniers de 2 à 3 couches de peinture.

Remplaçons les canalisations d'eau intérieures en plomb.

Évitons les adoucisseurs d'eau : le calcaire réduit le transfert du plomb des canalisations dans l'eau.



(2) Environ 10 euros au 1^{er} janvier 2017.

(3) www.polluso2.spaque.be/01265/fr/POLLUSOL-2.

(4) Lire « Je peux rénover ma maison sans nuire à ma santé ! », série « La Santé et l'Habitat ».